

Distr. générale 23 mars 2010 Français Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

Groupe de travail des statistiques des transports

Soixante et unième session Genève, 1^{er}-3 juin 2010 Point 3 c) de l'ordre du jour provisoire Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports

Questionnaire commun

Note du Groupe de travail intersecrétariats

I. Mandat

- 1. À sa soixantième session tenue en juin 2009, le Groupe de travail a invité le Groupe de travail intersecrétariats à simplifier le questionnaire commun (ECE/TRANS/WP.6/157, par. 25).
- 2. Le Groupe de travail intersecrétariats présente ci-après des propositions de modification du questionnaire commun.

II. Routes

- 3. En ce qui concerne les infrastructures routières, le Groupe de travail intersecrétariats a proposé de supprimer les questions relatives aux routes nationales/routes communales/routes provinciales et de conserver uniquement le total de routes. La distinction entre routes provinciales et routes communales n'est pas très utile car il est difficile pour certains pays de procéder à cette ventilation.
- 4. Le Groupe de travail a proposé d'ajouter une rubrique distincte pour les trolleybus en scindant, dans le chapitre sur le matériel de transport (véhicules), la rubrique existante intitulée «Autocars, autobus et trolleybus».
- 5. Le Groupe de travail a constaté que la collecte de ces données relatives à la performance économique ne concernait que les entreprises de transport routier de marchandises et non les entreprises de transport routier de voyageurs. Le Groupe de travail a été invité à examiner pourquoi il en était ainsi.



III. Rail

6. Les données relatives au matériel ferroviaire ont été ventilées par type de propriétaire de wagons (wagons de l'entreprise ferroviaire principale, wagons de particuliers). Étant donné que les chemins de fer ont beaucoup changé de propriétaires ces dernières années, il a été proposé de supprimer les informations concernant la propriété.

IV. Voies navigables intérieures

7. Le Groupe de travail a proposé de modifier la ventilation des données relatives à l'âge des bateaux en remplaçant la rubrique «1990 et au-delà» par deux rubriques: «1990-1999» et «2000 et au-delà».

V. Tous modes

8. Il a été proposé de supprimer du questionnaire la décomposition du trafic par pays d'origine/de destination, cette information n'étant disponible que pour un nombre limité de pays.

2 GE.10-21349